



Appel d'offre paysagiste concepteur expérimenté

Compagnonnage de jeune diplômé paysagiste concepteur, sur une étude de cas en recherche-action

Scenarii paysagers de l'évolution d'ouvrages hydroélectriques historiques sur la Dordogne

Prérequis : Paysagiste concepteur expérimenté, ayant notamment assuré l'encadrement d'ateliers pédagogiques régionaux. Une connaissance des systèmes électriques en France serait appréciée.

Durée : Etude prévue de début février à fin mai 2021 (4 mois).

Conditions : 3 temps forts obligatoires (réunion d'initiation, comités de pilotage intermédiaire et final). Déplacements sur le site et rencontres des acteurs avec le jeune diplômé. 70h de TD sur les 4 mois soit 23h/mois.

Candidature : Proposition de déroulé de mission à envoyer **avant le 27 janvier 2021** à Auréline Doreau, chef de projet Chaire Paysage et Energie - a.doreau@ecole-paysage.fr, Bertrand Folléa, responsable Chaire Paysage et Energie - bfollea@gmail.com

Présentation de la Chaire Paysage et Energie

Créée en 2015 à l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), la Chaire Paysage et Energie a pour objet de développer des compétences nouvelles et partagées et de permettre de faire travailler ensemble acteurs de la transition énergétique et professionnels du paysage. Elle déploie ses activités sur 4 axes : la formation, les études et recherches, la création et la capitalisation/diffusion de ses travaux.

La chaire paysage et énergie met en place régulièrement des projets de recherche-action, en partenariat avec un partenaire énergéticien. Une équipe en binôme est ainsi formée pour y répondre, associant un.e jeune diplômé.e et un.e paysagiste praticien.ne expérimenté.e assurant un compagnonnage.

Contexte de la mission

La Dordogne est caractérisée comme un fleuve accueillant le système le plus complexe d'installations hydroélectriques françaises. EDF est principal gestionnaire de ces 28 aménagements hydroélectriques et 58 barrages du département du Cantal à celui de la Dordogne. La plupart de ces ouvrages ont été construits il y a quelques décennies. A proximité de Bergerac, 3 ouvrages hydroélectriques se succèdent : le barrage de Mauzac et son usine située à presque 1 km en aval (et qui constitue également la prise d'eau pour le canal de Lalinde), le barrage Tulières et le barrage de Bergerac.

Le canal de Lalinde a été construit au XIXème siècle pour la navigation, il est aujourd'hui déclassé et demeure un patrimoine local emblématique et un sujet économique pour les collectivités locales. Ces 4 ouvrages constituent un ensemble qui peut être géré de concert afin d'envisager des bénéfices énergétiques, économiques, environnementaux et de bonne gouvernance. Afin de construire une vision commune, le projet « Dordogne 2050 », piloté par l'établissement public territorial de bassin EPIDOR, a développé une approche pour favoriser l'émergence de visions partagées à un horizon 2050. L'étude paysagère proposée par cette mission a donc pour objectif de représenter les diverses étapes historiques du territoire depuis l'origine des ouvrages, d'en dresser un panorama actuel et d'identifier des pistes futures selon les conclusions développées dans la fin de l'étude de DORDOGNE 205 (transformations des sites de production, abaissement des lacs, utilisation différentes des sites ...).

Objectif de la mission

Dans une démarche de recherche-action par le projet, la mission proposée au jeune diplômé est de proposer des représentations graphiques paysagères de l'histoire des ouvrages hydroélectriques et de dessiner les différents scénarii envisagés à horizon 2050 afin d'alimenter la réflexion et la prise de décision des acteurs de territoires. Un rapport argumenté sera fourni aux partenaires.

L'objectif du compagnonnage est d'accompagner la posture professionnelle du jeune diplômé dans une démarche paysagère pour la transition énergétique.

Un comité de pilotage (chaire / RTE) guidera le projet.